



## Vers des besoins en logement accrus et différenciés pour les étudiants auvergnats

**E**n 2011, 46 500 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur auvergnat. Leur nombre est en nette progression. Aujourd'hui, l'image du « Tanguy », ni enfant, ni adulte, qui vit chez ses parents et ne parvient pas à devenir adulte ne cadre pas avec la réalité des jeunes étudiants en Auvergne. En effet, près de deux tiers des étudiants de la région ne vivent plus au domicile parental. Entre 2006 et 2011, cette part a augmenté. Cette évolution entraîne mécaniquement une progression du nombre de logements pour les étudiants. Dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, abritant la grande majorité des étudiants, ceux-ci vivent davantage seuls dans leur logement ou en colocation. Le mode de vie étudiant est différent dans les pôles universitaires secondaires auvergnats où l'offre de formation se concentre sur les premiers cycles de l'enseignement supérieur. Les étudiants vivant chez leur parent y restent majoritaires.

Mustapha Ennajoui, Service Statistique Académique, Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand  
Daniel Gras, Insee

À la rentrée scolaire 2011, l'Académie de Clermont-Ferrand accueille 46 500 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 13 % de plus que dix ans plus tôt (encadré l'enseignement supérieur en Auvergne). Pour poursuivre leurs études, certains jeunes doivent quitter le domicile familial. Le coût du logement et l'offre en hébergement collectif peuvent influencer sur le choix du lieu d'études. Par ailleurs, de mauvaises conditions de logement ou l'obligation de travailler pour assurer tout ou partie de l'autonomie de l'étudiant peuvent avoir un impact négatif sur la réussite des études. L'adaptation du logement aux besoins de cette population est un enjeu de politique publique pour les sites universitaires comme le souligne la loi du 22 juillet 2013.

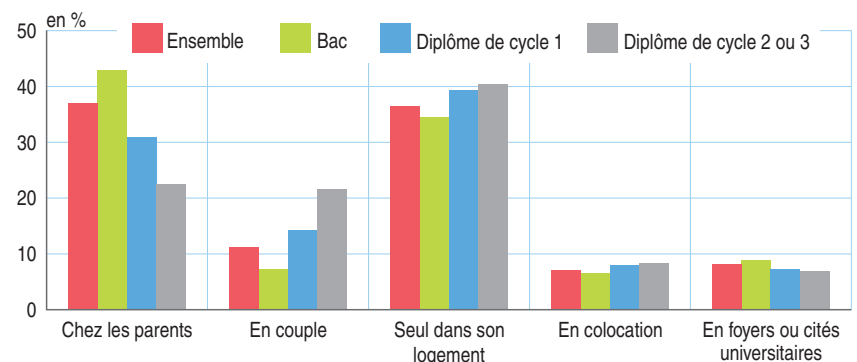
### Deux tiers des étudiants en Auvergne n'habitent plus au domicile parental

En 2011, près de deux tiers des étudiants au sens du recensement (*méthodologie*) qui poursuivent des études supérieures en Auvergne déclarent ne plus habiter chez leurs parents (*figure 1*). Ainsi, 37 % occupent seuls un logement, 11 % vivent

en couple et 7 % sont en colocation. Enfin, 8 % des étudiants occupent une chambre dans une cité universitaire ou un foyer d'étudiant (hébergements collectifs). Le mode de vie étudiant évolue avec le niveau du dernier diplôme obtenu. En Auvergne, moins de la moitié des étudiants qui ne sont encore que bacheliers occupent un logement

#### 1 Une cohabitation qui augmente avec l'âge

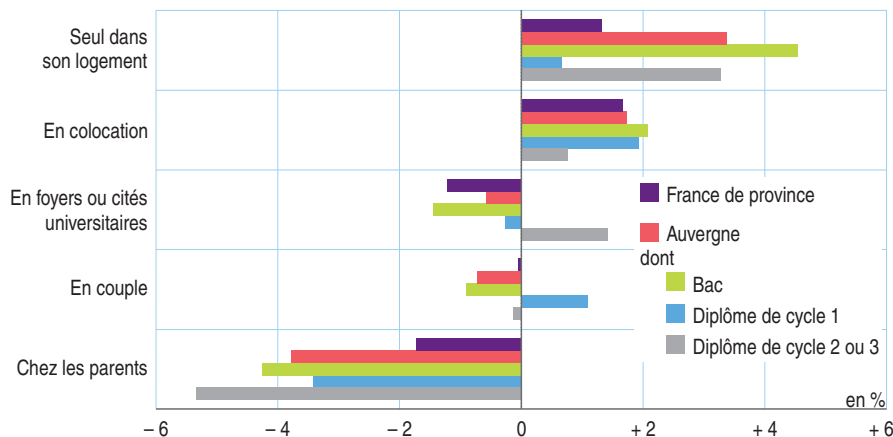
Mode de vie des étudiants en Auvergne en 2011 selon le dernier diplôme obtenu



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

## 2 En Auvergne, la part d'étudiants seuls progresse plus qu'en province

Évolution 2006/2011 du mode de vie des étudiants en Auvergne selon le dernier diplôme obtenu (en points de %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

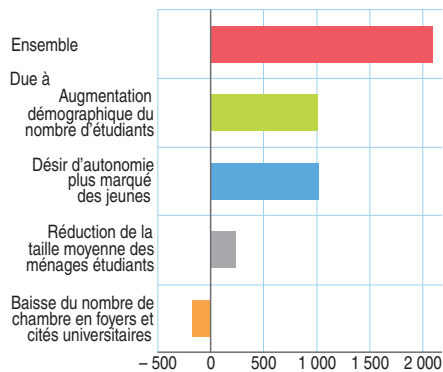
indépendant (seuls dans leur logement, en couple ou colocataires). Mais près de sept étudiants sur dix sont dans cette situation lorsqu'ils sont diplômés des 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle, des diplômes essentiellement préparés sur le pôle clermontois, une concentration qui oblige les étudiants non-puydômois à quitter le domicile familial. Par ailleurs, plus âgés, ces étudiants vivent plus fréquemment en couple. Ce mode de vie s'accompagne d'une plus grande autonomie financière : quel que soit leur âge, 40 % des étudiants vivant avec un conjoint occupent un emploi rémunéré. Cette part varie de 18 % à 22 % pour les autres modes de vie.

### En cinq ans, on vit moins en famille et plus souvent seul

En Auvergne, depuis 2006, la part des étudiants hébergés par leur famille se réduit quel que soit le niveau du dernier diplôme obtenu (figure 2). En conséquence, la proportion d'étudiants vivant seuls progresse. Ces évolutions sont nettement plus marquées qu'au niveau national. Elles génèrent mécaniquement une hausse de la demande de logements, notamment de

### 3 L'extension du parc de logements étudiants due pour moitié aux changements dans les modes de vie

Évolution du nombre de logements étudiants recensés en Auvergne entre 2006 et 2011



Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

petite taille. Mais s'ajoute à cette demande, liée donc à la seule évolution démographique du nombre d'étudiants, l'effet dû au désir d'autonomie plus marqué des jeunes qui se traduit par la nécessité de disposer de davantage de logements pour héberger le même nombre d'étudiants.

Ainsi, si entre 2006 et 2011 le nombre de logements occupés par des étudiants a augmenté d'un peu plus de 2 000, la moitié est expliquée par le désir d'autonomie croissant de cette population (figure 3).

### Davantage d'étudiants vivant seuls dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand

Au recensement de 2011, 32 400 étudiants sont inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur de l'aire urbaine clermontoise, soit 75 % des étudiants en Auvergne. L'espace clermontois concentre l'essentiel des étudiants engagés dans un parcours universitaire de plus de trois ans. L'aire urbaine de Clermont-Ferrand se distingue des autres aires urbaines comparables (méthodologie, référentiel) par une surreprésentation des étudiants vivant seuls (figure 4). Avec 38 % des étudiants contre 34 % dans le référentiel, elle se situe en troisième position derrière les aires urbaines de Poitiers et de Limoges et affiche un résultat proche de celle de Tours.

À l'inverse, les étudiants clermontois sont nettement moins adeptes de la colocation (8 % contre 10 % dans le référentiel). En particulier, les aires urbaines de Montpellier, Strasbourg, Angers, Rennes et Grenoble affichent des proportions de colocataires supérieures à 10 %.

Toutefois, ces dernières années, la propension des étudiants clermontois à vivre en colocation progresse davantage que dans les aires urbaines comparables. La proportion de ce mode de cohabitation dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand tend donc à se rapprocher de celle du référentiel.

## À Aubière, une résidence principale sur quatre est occupée par un étudiant

Près de neuf étudiants sur dix qui étudient dans l'aire urbaine clermontoise y habitent. Ainsi, en 2011, près de 28 400 étudiants y occupent un logement. Cinq communes abritent près des trois quarts des étudiants clermontois : Clermont-Ferrand (59 %), Aubière (6 %), Chamalières (3 %), Beaumont (2 %) et Courmon-d'Auvergne (2 %). Ces étudiants qui habitent et étudient dans l'aire urbaine clermontoise résident en moyenne à 7 minutes du centre-ville de la commune de leur lieu d'étude (méthodologie). Mais ce temps de trajet varie selon le mode de vie. Les étudiants hébergés en collectif ou occupant un logement indépendant résident au plus proche de leur lieu d'études (entre 2 et 6 minutes). En revanche, pour ceux résidant chez leurs parents, le temps de trajet quotidien culmine à 17 minutes.

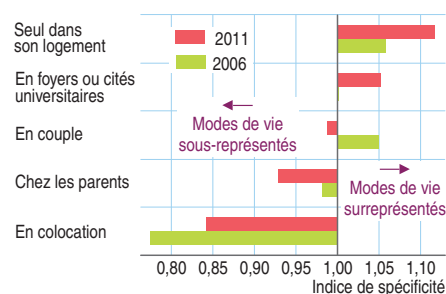
En 2011, 14 000 logements de l'aire urbaine clermontoise sont occupés par des étudiants, soit 7 % des résidences principales. Cette part est particulièrement marquée dans certaines communes de l'agglomération clermontoise. C'est à Aubière, qui abrite le Campus des Cézeaux, et à Clermont-Ferrand que cette part est la plus élevée (respectivement 24 % et 16 %).

### Les pôles universitaires secondaires auvergnats

Les sites d'enseignement supérieur dans les aires urbaines auvergnates de plus petite taille proposent une offre de formation amenant essentiellement à des diplômes inférieurs à bac plus trois (BTS, DUT, classes préparatoires aux grandes écoles...). Ils permettent à de nombreux jeunes bacheliers de rester au domicile parental tout en

### 4 Les étudiants de l'aire urbaine clermontoise vivent plus seuls dans leur logement et moins en colocation que dans le référentiel

Indice de spécificité\* par mode de vie des étudiants de l'aire urbaine de Clermont-Ferrand par rapport à ceux du référentiel



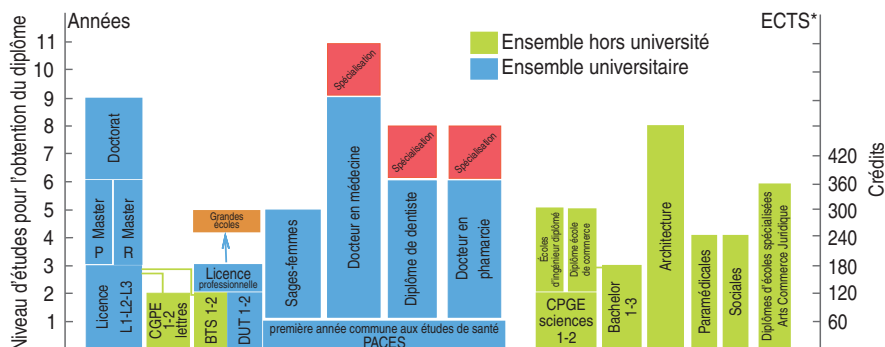
\* Part des étudiants de l'aire urbaine clermontoise pratiquant un mode de vie sur la part des étudiants correspondant à ce même mode de vie dans le référentiel.

Note de lecture : un indice supérieur à 1 signifie que le mode de vie est surreprésenté dans l'aire; un indice inférieur à 1 qu'il est sous-représenté.

Sources : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011.

## L'enseignement supérieur en Auvergne

### 5 Schéma post-baccalauréat en Auvergne

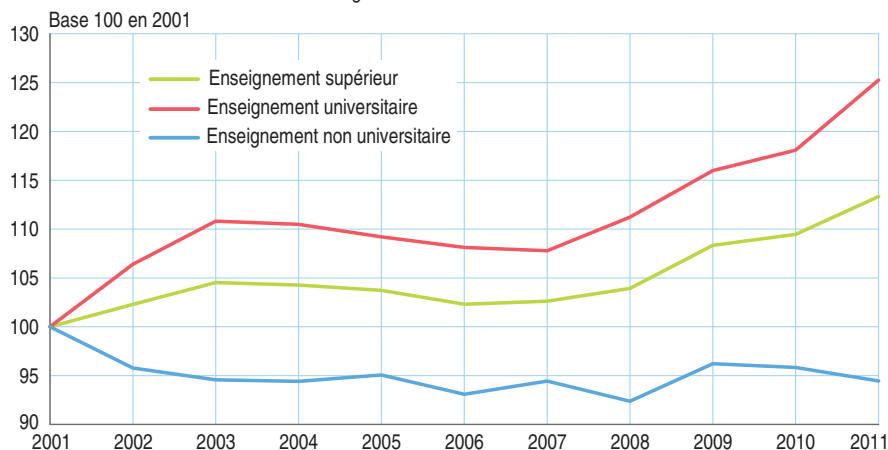


\* European Credit Transfer System

Source : Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand.

### 6 L'enseignement universitaire de plus en plus prisé

Évolution du nombre d'étudiants en Auvergne entre les rentrées scolaires 2001 et 2011



Source : Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand.

#### Les étudiants étrangers

L'enseignement supérieur en Auvergne attire des étudiants d'autres régions françaises mais aussi des étudiants étrangers. En 2011, 5 700 étudiants de nationalité étrangère choisissent l'Auvergne pour poursuivre leurs études supérieures. Ils représentent 12 % des étudiants de la région, contre 7 % en 2001. Ainsi, en une décennie, leur nombre a doublé. La progression est particulièrement remarquable entre 2002 et 2004 : + 28 % la première année, + 25 % la seconde. C'est principalement l'enseignement universitaire qui attire les étudiants étrangers. En 2011, 92 % d'entre eux y sont inscrits.

#### Zoom sur l'enseignement universitaire

Entre les rentrées 2010 et 2011, le nombre d'étudiants des universités auvergnates augmente de 6,1 %. Cette hausse résulte de la progression des effectifs des nouveaux bacheliers (+ 4,2 %), des 1<sup>ères</sup> années (L1) de l'enseignement universitaire (+ 3,0 %) et de l'ensemble des étudiants du cursus licence (+ 9,5 %). Près de 60 % des 1<sup>ères</sup> années ont obtenu leur baccalauréat en Auvergne.

Sur la période, le nombre d'étudiants de nationalité française est en hausse de 8 %. À l'inverse, les étudiants étrangers sont moins nombreux (- 2,1 %). Ces derniers représentent 17 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans les universités d'Auvergne, soit 1,4 point de moins qu'en 2010. Les étudiants étrangers viennent principalement d'Afrique et d'Asie : respectivement 43 % et 30,4 % de la population estudiantine étrangère.

Les étudiants de l'enseignement universitaire se répartissent en sept groupes de disciplines. Ceux de « Lettres, sciences humaines », « Santé » et « Sciences, STAPS » représentent chacun plus de 20 % des effectifs universitaires. Si la part des femmes est de 72 % et 66 % dans les deux premiers, elle n'atteint que 39 % dans le dernier.

L'enseignement universitaire en Auvergne dispose de parcours de formations ayant pour vocation de satisfaire toutes les demandes. En 2011, les universités, organisées en unités de formation et de recherche (UFR), accueillent 67 % des étudiants. Ils sont 12 % dans les instituts universitaires de technologie (IUT) et 5 % dans les instituts universitaires professionnels (IUP). D'autres structures de formation sont plus minoritaires (Études de Santé, IUFRM...).

Ainsi, les étudiants qui optent pour un cycle classique à l'université, sont majoritaires. Leur entrée à l'université se fait dans le cadre du système français d'enseignement supérieur organisé autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat.

En 2011, 63 % des étudiants auvergnats sont engagés dans un parcours de trois ans pour l'obtention de la licence, 34 % dans un cursus master et 3 % préparent un doctorat.

Un tiers des étudiants entrés en licence en 2010 entament leur troisième et dernière année en 2012. Dans les IUT, 73 % des nouveaux inscrits de 2010 sont admis en deuxième et dernière année à la rentrée 2011. Les diplômés peuvent ensuite poursuivre leurs études en vue de l'obtention d'une licence professionnelle.

À la rentrée scolaire 2011, l'Académie de Clermont-Ferrand comptabilise 46 500 étudiants dans l'enseignement supérieur.

L'ensemble universitaire auvergnat est constitué de deux universités disposant d'instituts spécialisés dans un grand nombre de domaines et de dix unités de formation et de recherche (UFR). Il est essentiellement implanté dans le département du Puy-de-Dôme et particulièrement, sur la commune de Clermont-Ferrand.

L'ensemble hors université regroupe des écoles d'ingénieurs, d'architecture, d'art, de commerce et relevant des domaines sanitaires et sociaux. Il comprend aussi les lycées qui préparent au brevet de technicien supérieur (BTS) et à l'accès aux grandes écoles (CPGE) soit 13 % des étudiants formés dans les lycées (figure 5).

#### L'enseignement supérieur sur une décennie

Entre 2001 et 2011, les effectifs de l'enseignement supérieur augmentent de 13,3 % malgré une période de décroissance de 2004 à 2006 (figure 6).

En Auvergne, en 2011, l'enseignement universitaire (y compris les IUT) accueille 31 500 étudiants, soit 68 % des inscrits de l'enseignement supérieur. Cette prépondérance de l'enseignement universitaire s'est renforcée au cours de la dernière décennie (+ 6 points). En effet, sur cette période, la population scolarisée dans l'ensemble universitaire augmente de 25 %, alors qu'elle diminue de 5,6 % dans le reste de l'enseignement supérieur. L'ensemble hors université totalise 15 002 inscriptions à la rentrée 2011. Il subit, d'une part, les conséquences de la baisse du nombre de nouveaux bacheliers, et d'autre part, une préférence de ceux-ci pour le système universitaire ou d'autres voies. En 2011, 73 % des bacheliers d'Auvergne ont poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur soit un point de plus que la moyenne nationale.

Les femmes sont traditionnellement plus nombreuses dans l'ensemble universitaire : 57 % contre 55 % hors université.

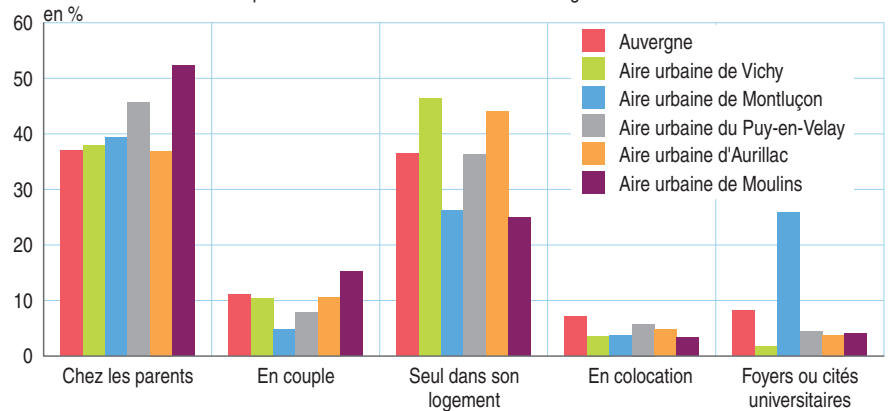
poursuivant leurs études. Le mode de vie étudiant est donc plus familial dans ces pôles universitaires secondaires.

Ainsi, la part des étudiants vivant chez leurs parents ou d'autres parents est nettement plus élevée dans les aires urbaines de Moulins (52 %) et du Puy-en-Velay (46 %) qu'en moyenne régionale (37 %). Par ailleurs, l'hébergement collectif y est souvent peu développé sauf dans l'aire urbaine de Montluçon, très bien dotée en ce domaine (figure 7).

Enfin, la colocation est encore moins pratiquée dans les pôles universitaires secondaires auvergnats que dans l'aire urbaine de Clermont. ■

## 7 Une certaine diversité de modes de vie dans les pôles universitaires secondaires auvergnats

Mode de vie des étudiants des pôles universitaires secondaires auvergnats en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011.

## Méthodologie

### Étudiants en Auvergne au sens du recensement

Les étudiants sont les personnes âgées de 15 à 29 ans, qui déclarent au recensement de la population être inscrites dans un établissement d'enseignement présent en Auvergne, quel que soit leur lieu de résidence et dont le dernier diplôme obtenu est au minimum équivalent au baccalauréat. Selon cette approche, 43 200 étudiants sont recensés en 2011 et 42 100 en 2006. Ce nombre diffère quelque peu de la comptabilisation du nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, qui est réalisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En effet, celui-ci ne tient pas compte de l'âge des étudiants.

### La typologie du mode de vie

Un étudiant peut être hébergé chez ses parents ou d'autres parents, vivre en couple, résider dans un hébergement collectif (cité universitaire, foyer...), occuper seul un logement ou être colocataire (partager un logement avec des personnes qui ne sont pas membres de sa famille). Les différents modes de vie des étudiants sont définis en croisant deux variables du recensement : le lien à la personne de référence du ménage et le mode de cohabitation.

### Le référentiel de comparaison pour l'aire urbaine de Clermont-Ferrand

Dans cette étude, l'aire urbaine de Clermont-Ferrand est comparée à un référentiel composé d'aires urbaines métropolitaines présentant une offre universitaire comparable.

Le référentiel comprend ainsi dix-sept aires urbaines de moins de 60 000 étudiants et dont la part des étudiants dans la population totale est égale ou supérieure à 6 %. La plus importante est celle de Montpellier (57 900 étudiants), la moins importante celle de Limoges (16 700). Aires du référentiel : Montpellier, Poitiers, Nancy, Amiens, Besançon, Rennes, Reims, Dijon, Angers, Grenoble, Clermont-Ferrand, Strasbourg, Caen, Brest, Tours, Nantes, Limoges, Rouen.

### Les niveaux de diplôme dans l'étude

Bac. : Baccalauréat général, brevet supérieur, bac technologique ou professionnel, brevet professionnel ou de technicien, brevets d'enseignement agricole, commercial, industriel et hôtelier, capacité en droit ;

Cycle 1 : diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé, d'infirmier(ère) ;

Cycle 2 ou 3 : diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc.

### Temps d'accès moyen au lieu d'études

On utilise le distancier Metric développé par l'Insee. Il calcule, pour chacune des communes de résidence des étudiants en Auvergne, la distance-temps en minutes entre cette commune et celle du lieu d'études dans la région. Il s'agit d'une distance par la route entre les chefs-lieux de commune. Par convention, on considère donc que la distance d'accès est nulle pour les étudiants qui résident dans la commune de leur lieu d'études.

Insee Auvergne  
3 place Charles De Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :  
Arnaud Stéphanie  
Rédaction en chef :  
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8785  
© Insee 2015  
Maquette : Insee  
Mise en page : Insee

## Pour en savoir plus

- Lejeau M., Terra S., " *Les conditions de vie des jeunes auvergnats : éléments de diagnostic* ", Insee Auvergne, La Lettre N°79, janvier 2012.
- Ennajoui M., " *Populations scolarisées : rappel chronologique de données sur les étudiants des universités en Auvergne* ", Académie de Clermont-Ferrand, Notes statistiques, octobre 2013.
- Données régionales sur l'enseignement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
*Accueil > Thèmes > Enseignement - Éducation.*

